

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000
À L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.

Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : Création d'un forage de reconnaissance d'environ 220 m de profondeur et d'essais par pompage, destiné à l'alimentation en eau d'une exploitation arboricole (abricotiers), notamment pour de la mise en réserve et potentiellement l'irrigation.

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : **LACAPEL AGRO**

Nom et prénom de la personne référente : **ARBEX DE CASTRO VILAS BOAS**
Alexandre

Commune et département : **30700 LA-CAPELLE-ET-MASMOLENE**

Adresse : **Place de la Fontaine**

Téléphone : **04 66 74 56 69**

Fax :

Email : a.vilasboas@comptoir-rhodanien.fr

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Réalisation d'un forage de reconnaissance qui, à terme, et en cas de résultats satisfaisants des essais par pompage, sera exploité pour la mise en réserve et la potentielle irrigation d'appoint de 5,6 ha parcelles arboricoles (abricotiers).

En termes de travaux : foration jusqu'à 220 m, visant l'aquifère des sables cénomaniens FRDG220 « Molasses miocènes du bassin d'Uzès » et plus précisément l'entité (BDLISA) 643AD00 « Molasses, marnes et calcaires du Crétacé supérieur au Miocène du bassin d'Uzès ».

En termes de prélèvements envisagés pour les essais par pompages : dépendant du débit atteint à la foration, mais l'objectif serait de réaliser des essais par pompages de 48h à 72h à 10 m³/h, soit 720 m³ au maximum

Le forage sera conçu selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 11 septembre 2003, norme AFNOR X10-999. Les volumes prélevés lors de l'exploitation dépendront de la ressource disponible (résultats des essais par pompage) et des volumes autorisés par les autorités compétentes.

En cas d'absence d'eau ou de débit significatif, le forage sera abandonné et sécurisé. Il sera rebouché dans les règles de l'art (Arrêté du 11 septembre 2003, norme AFNOR X10-999).

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) :

Le forage sera situé sur la commune de LA-CAPELLE-ET-MASMOLENE (30700), sur la parcelle 0B 494.

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Emprise au sol temporaire : Les travaux de forage, d'une durée d'environ 5 à 10 jours, auront une emprise au sol d'un centaine de mètres carrés (~10m x 10m). Cela prend en compte l'ouvrage et les engins de travaux.

Emprise au sol permanente, soit l'emprise de l'ouvrage final, dalle autour du forage incluse : 3 m²

L'extrados du tubage sera cimenté, puis une dalle d'environ 3 m² pour une épaisseur de 0,30m sera réalisée autour du forage. La tête du forage sera à +0,50m/sol. En zone inondable, la tête de puits sera de type submersible.

2. les travaux connexes

Aucun travaux connexes

3. la zone d'influence plus large

Commentaires : Le projet n'aura pas d'influence plus large que celle définie précédemment.

Durée prévisible et période envisagée du projet

La date de réalisation des travaux dépendra du délai d'instruction des dossiers réglementaires.

Les travaux dureront approximativement 5 à 10 jours.

Commentaires : Le forage est créé pour une durée indéterminée

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet :

Budget inconnu au moment de la rédaction de ce formulaire

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Le site le plus proche est : FR9101402 : Étang et mares de la Capelle, situé à environ 100 m au sud du site.

Aux vues des distances et de la nature du projet, aucune incidence n'est attendue.

Cartographie

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse	X	
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		

	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		
	tourbière		
	gravière		
	autre :		
Milieux littoraux et marins	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu			

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site,

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
Aucun site Natura 2000 n'est concerné par le projet		

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Plantes	Aucun site Natura 2000 n'est concerné par le projet		
Oiseaux			
Mammifères			
Amphibiens			
Reptiles			
Insectes			
Poissons			
Crustacés			

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	https://www.geoportail.gouv.fr/carte https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000
Quels sont les contacts pris ?	

	DDTM, police de l'eau, DREAL
Quels documents avez-vous consulté ?	INPN

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) : **NEANT**
- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) : **NEANT**
- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus : **NEANT**

Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés : **NEANT**

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Le projet est situé hors de tout site Natura 2000. Il n'aura aucune incidence significative sur son environnement direct ou lointain. Au vu de la distance vis-à-vis des sites Natura 2000 les plus proches et des faibles surfaces concernées, le projet n'engendrera aucune perturbation du cycle vital des espèces présentes sur la parcelle, ou hors de la zone d'étude.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'exemple : le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- *une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,*
- *une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le : 15 septembre 2025

A : Beaucourt

Nom et signature : Aelben de Geste. VICTAS BOS, Alexandre



SARL LACAPEL AGRO
PLACE DE LA FONTAINE
30700 LA CAPELLE ET MASMOLENE
TÉL. 04 66 74 56 69 - FAX 04 66 74 41 17
N° IDENTIFIANT FR 80 809420920
SIRET 809420920 00013 NAF 0124Z